

XI.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DES FINANCES

POUR L'EXERCICE 1889.



NOTE PRÉLIMINAIRE.



Le Budget du Ministère des Finances pour l'exercice 1889 reste fixé à 15,578,180 francs, chiffre voté pour 1888. Aucune des prévisions de dépense inscrites à ce Budget ne doit être modifiée pour le prochain exercice.



PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom, à la Chambre des Représentants, par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère des Finances est fixé, pour l'exercice 1889, à la somme de quinze millions cinq cent soixante-dix-huit mille cent quatre-vingts francs (15,578,180 francs), conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 22 février 1888.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

(382)

**BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES
POUR L'EXERCICE 1889.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE I ^{er} . ADMINISTRATION CENTRALE.			
1	Traitement du Ministre.	21,000 »	1,584,200 »
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.— Traitements des employés détachés des provinces à l'Administration centrale. — Traitements de disponibilité . . .	916,350 »	
3	Honoraires des avocats et des avoués du Département. — Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.	75,000 »	
4	Frais de tournées.	5,400 »	
5	Frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'Adminis- tration centrale	2,000 »	
6	Matériel.	146,100 »	
7	Magasin général des papiers	166,140 »	
8	Traitement du graveur des monnaies et des poinçons de titre et de garantie	4,200 »	
9	Service de la monnaie	12,100 »	
10	Documents statistiques	18,000 »	
CHAPITRE II. ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.			
11	Traitements des agents du Trésor	164,800 »	210,500 »
12	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents.	45,700 »	
CHAPITRE III. ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.			
13	Surveillance générale. Traitements.	483,350 »	11,848,650 »
14	Service de la conservation du cadastre. Traitements	719,800 »	
15	— des contributions directes, des accises { Traitements fixes	2,140,550 »	
	et de la comptabilité. { Remises proportionnelles et indemnités (crédit non limitatif)	2,265,000 »	
16	— des douanes et de la recherche maritime.	5,101,425 »	
	(Les excédents disponibles sur les articles 15, 16, 19 et 20 pourront être reportés à l'article 17.)		
18	— des essais des ouvrages d'or et d'argent.	9,500 »	
19	Suppléments de traitement.	250,000 »	
20	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés.	50,000 »	
21	Frais de bureau et de tournées	94,580 »	
22	Indemnités, primes et dépenses diverses	528,200 »	
23	Police douanière	5,000 »	
24	Matériel.	201,425 »	
A REPORTER. . . . fr.			15,493,420 »

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	REPORT. . . . fr.	"	13,423,420
	CHAPITRE IV. ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES.		
25	Traitements du personnel de l'enregistrement et du timbre	495,500 "	2,109,960
26	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés.	10,200 "	
27	Frais de bureau et dépenses diverses	46,500 "	
28	Traitements du personnel du domaine	105,675 "	
29	Remises des receveurs. — Frais de perception (crédit non limitatif).	1,328,685 "	
30	— des greffiers (crédit non limitatif)	75,000 "	
31	Matériel.	12,900 "	
32	Dépenses du domaine	33,200 "	
33	Frais de construction et de réparation de routes destinées à faciliter l'exploitation des propriétés domaniales de l'État autres que les forêts	1,000 "	
34	Dommages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris (crédit non limitatif)	1,500 "	
	CHAPITRE V. PENSIONS ET SECOURS.		
35	Premier terme des pensions à accorder éventuellement	27,200 "	40,900
36	Secours à d'anciens employés, veuves et familles d'employés qui, n'ayant pas de droit à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse.	13,700 "	
	CHAPITRE VI. DÉPENSES IMPRÉVUES.		
37	Dépenses imprévues non libellées au Budget.	3,900 "	3,900
	TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES fr.	"	15,578,180

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 22 février 1888.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

Le Ministre des Finances,

A. BEERNAERT.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DES FINANCES

POUR L'EXERCICE 1889.



BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																											
CHAPITRE I ^{er} .																																																																													
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																																													
1		Traitement du Ministre.																																																																											
	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service :																																																																											
		<table><tr><th>Nombre d'agents.</th><th>Traitements annuels.</th><th>Dépense.</th></tr><tr><td>Secrétaire général</td><td>1</td><td>12,000</td><td>12,000</td></tr><tr><td>Directeurs généraux</td><td>5</td><td>12,000</td><td>36,000</td></tr><tr><td>Commissaire des monnaies</td><td>1</td><td>10,000</td><td>10,000</td></tr><tr><td>Premiers inspecteurs généraux</td><td>3</td><td>9,600 et 10,000</td><td>29,200</td></tr><tr><td>Inspecteurs généraux</td><td>5</td><td>9,000 et 9,600</td><td>46,200</td></tr><tr><td>Directeurs</td><td>13</td><td>6,500 à 9,000</td><td>104,500</td></tr><tr><td>Sous-directeurs.</td><td>21</td><td>5,500 à 7,800</td><td>133,350</td></tr><tr><td>Inspecteur des essais et de la garantie</td><td>1</td><td>6,500</td><td>6,500</td></tr><tr><td>Contrôleur au change et du monnayage.</td><td>1</td><td>7,800</td><td>7,800</td></tr><tr><td>Essayeurs</td><td>2</td><td>6,000</td><td>12,000</td></tr><tr><td>Chefs de bureau</td><td>23</td><td>4,200 à 6,000</td><td>109,550</td></tr><tr><td>Sous-chefs de bureau</td><td>53</td><td>3,200 à 4,200</td><td>117,350</td></tr><tr><td>Employés de tout grade</td><td>70</td><td>1,200 à 2,900</td><td>139,300</td></tr><tr><td>Lithographe, aide-lithographe, concierges, huissier de cabinet, surveillant, huissiers, messagers, boute-feu et nettoyeuses</td><td>52</td><td>800 à 4,120</td><td>83,970</td></tr><tr><td>b. Traitements et indemnités des employés des provinces détachés à l'administration centrale des contributions</td><td></td><td></td><td>28,270</td></tr><tr><td>c. Indemnités pour travaux extraordinaires (cabinet du Ministre, comité permanent du Budget, salaire, frais de maladie, etc.)</td><td></td><td></td><td>32,785</td></tr><tr><td>d. Traitements de disponibilité</td><td></td><td></td><td>7,577</td></tr><tr><td colspan="2">TOTAUX.</td><td>229</td><td>916,350</td></tr></table>	Nombre d'agents.	Traitements annuels.	Dépense.	Secrétaire général	1	12,000	12,000	Directeurs généraux	5	12,000	36,000	Commissaire des monnaies	1	10,000	10,000	Premiers inspecteurs généraux	3	9,600 et 10,000	29,200	Inspecteurs généraux	5	9,000 et 9,600	46,200	Directeurs	13	6,500 à 9,000	104,500	Sous-directeurs.	21	5,500 à 7,800	133,350	Inspecteur des essais et de la garantie	1	6,500	6,500	Contrôleur au change et du monnayage.	1	7,800	7,800	Essayeurs	2	6,000	12,000	Chefs de bureau	23	4,200 à 6,000	109,550	Sous-chefs de bureau	53	3,200 à 4,200	117,350	Employés de tout grade	70	1,200 à 2,900	139,300	Lithographe, aide-lithographe, concierges, huissier de cabinet, surveillant, huissiers, messagers, boute-feu et nettoyeuses	52	800 à 4,120	83,970	b. Traitements et indemnités des employés des provinces détachés à l'administration centrale des contributions			28,270	c. Indemnités pour travaux extraordinaires (cabinet du Ministre, comité permanent du Budget, salaire, frais de maladie, etc.)			32,785	d. Traitements de disponibilité			7,577	TOTAUX.		229	916,350
Nombre d'agents.	Traitements annuels.	Dépense.																																																																											
Secrétaire général	1	12,000	12,000																																																																										
Directeurs généraux	5	12,000	36,000																																																																										
Commissaire des monnaies	1	10,000	10,000																																																																										
Premiers inspecteurs généraux	3	9,600 et 10,000	29,200																																																																										
Inspecteurs généraux	5	9,000 et 9,600	46,200																																																																										
Directeurs	13	6,500 à 9,000	104,500																																																																										
Sous-directeurs.	21	5,500 à 7,800	133,350																																																																										
Inspecteur des essais et de la garantie	1	6,500	6,500																																																																										
Contrôleur au change et du monnayage.	1	7,800	7,800																																																																										
Essayeurs	2	6,000	12,000																																																																										
Chefs de bureau	23	4,200 à 6,000	109,550																																																																										
Sous-chefs de bureau	53	3,200 à 4,200	117,350																																																																										
Employés de tout grade	70	1,200 à 2,900	139,300																																																																										
Lithographe, aide-lithographe, concierges, huissier de cabinet, surveillant, huissiers, messagers, boute-feu et nettoyeuses	52	800 à 4,120	83,970																																																																										
b. Traitements et indemnités des employés des provinces détachés à l'administration centrale des contributions			28,270																																																																										
c. Indemnités pour travaux extraordinaires (cabinet du Ministre, comité permanent du Budget, salaire, frais de maladie, etc.)			32,785																																																																										
d. Traitements de disponibilité			7,577																																																																										
TOTAUX.		229	916,350																																																																										
A REPORTER. fr.																																																																													

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	»	»	21,000	21,000	»
916,330	916,350	»	»	899,330	899,316 56	
957,330	957,350		»	920,330	920,316 56	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA- des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	MONTANT de la dépense.
		REPORT. fr.	
3	a.	Honoraires et émoluments des avocats et avoués du Département des Finances. .	54,500
	b.	Frais de procédure, déboursés, amendes de cassation, etc.	18,500
			73,000
4	»	Frais de tournées.	
5	»	Frais de route et de séjour des fonctionnaires, employés et gens de service de l'administration centrale	
		<i>Matériel.</i>	
6	a.	Fournitures de bureau, main-d'œuvre des impressions, frais de reliure, ports de lettres, frais de transport de matériel et autres menus frais.	64,150
	b.	Éclairage et chauffage des hôtels et des bureaux	14,950
	c.	Entretien des locaux du Ministère, achat et entretien des meubles.	67,000
			146,100
		<i>Magasin général des papiers.</i>	
7	a.	Papiers à timbrer	85,000
	b.	Papier électoral	15,000
	c.	Autres papiers de toute espèce	66,140
			166,140
		<i>Service de la Monnaie.</i>	
8	»	Traitement du graveur des monnaies et des poinçons de titre et de garantie . . .	4,200
		A REPORTER. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	Observations.
		ACCOMPLISSEMENT.	DIMINUTION.			
937,330	937,350	»	»	920,350	920,516 56	
75,000	75,000	»	»	75,000	81,633 15	
5,400	5,400	»	»	6,400	6,399 40	
2,000	2,000	»	»	»	»	
146,100	146,100	»	»	146,100	151,021 53	
166,140	166,140	»	»	166,140	160,026 91	
4,200	4,200	»	»	4,200	4,200 »	
1,334,190	1,534,190	»	»	1,316,190	1,323,597 57	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
			REPORT. . . . fr.		
		ADMINISTRATION CENTRALE (suite).	MONTANT de la dépense.		
9	a.	Fournitures et main-d'œuvre concernant la monnaie et les essais, et service des bureaux de garantie	3,700		
	b.	Dépenses variables, poinçons de garantie, plaques d'insculpation et autres ustensiles, entretien de l'hôtel, etc.	6,600		
	c.	Frais pour le service du contrôle	1,000		
	d.	Abonnement à l'eau et au gaz	600		
	e.	Remboursement de pièces de monnaie de bon aloi découpées par erreur . . .	200		
			12,100		
		Documents statistiques.			
10	a.	Frais de rédaction de la Statistique commerciale	12,000		
	b.	— de publication	6,000		
			18,000		
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er} fr.			
		CHAPITRE II.			
		ADMINISTRATION DE LA TRÉSORERIE ET DE LA DETTE PUBLIQUE DANS LES PROVINCES.			
			Nombre d'agents.		
			Traitements par an.		
			MONTANT de la dépense.		
11	a.	Traitements des agents	34	3,000 à 8,000	160,200
	b.	— des agents auxiliaires	11	300 à 600	4,600
12	c.	Frais de bureau, de commis, de loyer, etc., des agents	...	...	45,700
		TOTAL DU CHAPITRE II fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,554,490	1,334,490	»	»	1,316,490	1,323,597 57	
12,100	12,100	»	»	12,100	9,833 10	
18,000	18,000	»	»	18,000	17,964 03	
1,364,290	1,364,290	»	»	1,346,290	1,351,394 72	
164,800	164,800	»	»	166,500	166,292 14	
45,700	45,700	»	»	46,400	46,400 »	
210,500	210,500	»	»	212,700	212,692 11	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																																																																												
CHAPITRE III.																																																																																																																														
ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES DANS LES PROVINCES.																																																																																																																														
		<table><tr><th>Nombre d'agents.</th><th>Classes.</th><th>Traitement par an.</th><th>MONTANT de la dépense.</th></tr><tr><td colspan="4">Surveillance générale.</td></tr><tr><td>9</td><td>»</td><td>8,000</td><td>72,000</td></tr><tr><td>1</td><td>»</td><td>8,000</td><td>8,000</td></tr><tr><td>6</td><td>1^{re}</td><td>6,500</td><td>39,000</td></tr><tr><td>4</td><td>2^e</td><td>6,000</td><td>24,000</td></tr><tr><td>1</td><td>»</td><td>Max. 6,000 Min. 5,000</td><td>5,000</td></tr><tr><td>2</td><td>»</td><td>Max. 4,200 Min. 3,150</td><td>7,350</td></tr><tr><td>1</td><td>»</td><td>Max. 5,000 Min. 3,500</td><td>5,000</td></tr><tr><td>3</td><td>1^{re}</td><td>5,000</td><td>15,000</td></tr><tr><td>3</td><td>2^e</td><td>4,000</td><td>12,000</td></tr><tr><td>3</td><td>3^e</td><td>3,500</td><td>10,500</td></tr><tr><td>14</td><td>1^{re}</td><td>Max. 3,100 Min. 2,500</td><td>39,200</td></tr><tr><td>15</td><td>2^e</td><td>2,100</td><td>31,500</td></tr><tr><td>21</td><td>5^e</td><td>1,700</td><td>35,700</td></tr><tr><td>27</td><td>4^e</td><td>1,300</td><td>35,100</td></tr><tr><td>»</td><td>»</td><td>»</td><td>20,000</td></tr><tr><td>»</td><td>»</td><td>»</td><td>124,000</td></tr><tr><td>110</td><td>...</td><td>...</td><td>485,350</td></tr><tr><td colspan="4">Service de la conservation du cadastre.</td></tr><tr><td>1</td><td>»</td><td>8,000</td><td>8,000</td></tr><tr><td>1</td><td>»</td><td>6,500</td><td>6,500</td></tr><tr><td>7</td><td>1^{re}</td><td>Max. 5,000 Min. 4,200</td><td>34,300</td></tr><tr><td>6</td><td>2^e</td><td>3,600</td><td>21,600</td></tr><tr><td>6</td><td>3^e</td><td>3,150</td><td>18,900</td></tr><tr><td>65</td><td>1^{re}</td><td>Max. 3,000 Min. 2,650</td><td>183,450</td></tr><tr><td>65</td><td>2^e</td><td>2,150</td><td>139,750</td></tr><tr><td>65</td><td>3^e</td><td>1,700</td><td>110,500</td></tr><tr><td>66</td><td>4^e</td><td>1,300</td><td>85,800</td></tr><tr><td>»</td><td>»</td><td>»</td><td>111,000</td></tr><tr><td>282</td><td>...</td><td>...</td><td>719,800</td></tr></table>	Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.	Surveillance générale.				9	»	8,000	72,000	1	»	8,000	8,000	6	1 ^{re}	6,500	39,000	4	2 ^e	6,000	24,000	1	»	Max. 6,000 Min. 5,000	5,000	2	»	Max. 4,200 Min. 3,150	7,350	1	»	Max. 5,000 Min. 3,500	5,000	3	1 ^{re}	5,000	15,000	3	2 ^e	4,000	12,000	3	3 ^e	3,500	10,500	14	1 ^{re}	Max. 3,100 Min. 2,500	39,200	15	2 ^e	2,100	31,500	21	5 ^e	1,700	35,700	27	4 ^e	1,300	35,100	»	»	»	20,000	»	»	»	124,000	110	...	...	485,350	Service de la conservation du cadastre.				1	»	8,000	8,000	1	»	6,500	6,500	7	1 ^{re}	Max. 5,000 Min. 4,200	34,300	6	2 ^e	3,600	21,600	6	3 ^e	3,150	18,900	65	1 ^{re}	Max. 3,000 Min. 2,650	183,450	65	2 ^e	2,150	139,750	65	3 ^e	1,700	110,500	66	4 ^e	1,300	85,800	»	»	»	111,000	282	...	...	719,800
Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.																																																																																																																											
Surveillance générale.																																																																																																																														
9	»	8,000	72,000																																																																																																																											
1	»	8,000	8,000																																																																																																																											
6	1 ^{re}	6,500	39,000																																																																																																																											
4	2 ^e	6,000	24,000																																																																																																																											
1	»	Max. 6,000 Min. 5,000	5,000																																																																																																																											
2	»	Max. 4,200 Min. 3,150	7,350																																																																																																																											
1	»	Max. 5,000 Min. 3,500	5,000																																																																																																																											
3	1 ^{re}	5,000	15,000																																																																																																																											
3	2 ^e	4,000	12,000																																																																																																																											
3	3 ^e	3,500	10,500																																																																																																																											
14	1 ^{re}	Max. 3,100 Min. 2,500	39,200																																																																																																																											
15	2 ^e	2,100	31,500																																																																																																																											
21	5 ^e	1,700	35,700																																																																																																																											
27	4 ^e	1,300	35,100																																																																																																																											
»	»	»	20,000																																																																																																																											
»	»	»	124,000																																																																																																																											
110	...	...	485,350																																																																																																																											
Service de la conservation du cadastre.																																																																																																																														
1	»	8,000	8,000																																																																																																																											
1	»	6,500	6,500																																																																																																																											
7	1 ^{re}	Max. 5,000 Min. 4,200	34,300																																																																																																																											
6	2 ^e	3,600	21,600																																																																																																																											
6	3 ^e	3,150	18,900																																																																																																																											
65	1 ^{re}	Max. 3,000 Min. 2,650	183,450																																																																																																																											
65	2 ^e	2,150	139,750																																																																																																																											
65	3 ^e	1,700	110,500																																																																																																																											
66	4 ^e	1,300	85,800																																																																																																																											
»	»	»	111,000																																																																																																																											
282	...	...	719,800																																																																																																																											
A REPORTER. . . f.																																																																																																																														

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1880.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
483,350	483,350	,	,	478,350	424,851 52	
719,800	719,800	,	,	708,600	701,924	,
1,203,150	1,203,150	,	,	1,186,950	1,126,775 52	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . fr.			
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,203,150	1,203,150	»	»	1,186,950	1,128,775 62	
2,140,550	2,140,550	»	»	2,119,300	2,056,971 10	
2,265,000	2,265,000	»	»	2,265,000	2,320,058 67	
5,608,700	5,608,700	»	»	5,571,250	5,503,805 29	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
		REPORT. . . . fr.			
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (suite).			
		Service des douanes et de la recherche maritime.			
		Nombre d'agents.	Classes.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
17	a.	Traitement de l'inspecteur des douanes au port d'Anvers 1 1^{re} Max. 5,500 Min. 5,000 5,500			
	b.	Traitements des contrôleurs 16 1^{re} Max. 5,000 Min. 4,200 72,000 16 2^e 3,600 57,600 18 3^e 3,150 56,700			
	c.	— des lieutenants 44 1^{re} Max. 2,650 Min. 2,150 110,100			
	d.	— des sous-lieutenants 46 1^{re} 1,950 89,700			
	e.	— des brigadiers 390 1^{re} 1,850 604,500			
	f.	— des sous-brigadiers. 555 1^{re} 1,200 663,600 822 1^{re} 1,100 904,200 824 1^{re} 1,000 824,000 908 1^{re} 900 817,200			
	g.	— des préposés 30 1^{re} 1,200 36,000 28 2^e 1,100 30,800			
	h.	— des matelots 4 1^{re} 700 2,800			
	i.	— des mousses 1 1^{re} Max. 2,000 Min. 1,600 2,000			
		Traitement du patron 1 1^{re} Max. 1,500 Min. 1,400 1,500			
	j.	Service des embarcations à vapeur de la douane. — du sous-patron (steamer). 2 1^{re} Max. 1,400 Min. 1,300 2,800 — des sous-patr^e (mouches). 1 1^{re} Max. 2,000 Min. 1,600 2,000 — des machinistes-chauffeurs 3 1^{re} Max. 1,500 Min. 1,400 4,500			
	k.	Service des fabriques de sucre. Traitements des sous-brigadiers 50 1^{re} 1,200 60,000 » des préposés (1). 300 1^{re} 515,000 » des préposés temporaires. 475 1^{re} 900 178,125			
	l.	Service de la masse d'habillement » 1^{re} 9,800			
	m.	Indemnités de résidence » 1^{re} 245,300			
	n.	Indemnités aux agents chargés du service des jauges de navires » 1^{re} 5,700			
18		Service des essais des ouvrages d'or et d'argent.			
	»	Traitements des essayeurs 2 1^{re} 3,500 7,000 2 1^{re} 7,000			
		A REPORTER. fr.			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
5,608,700	5,608,700	»	»	5,571,230	5,503,805 29	
5,101,425	5,101,425	»	»	4,851,425	4,883,783 77	
(2) 9,300	9,300	»	»	9,300	9,299 88	(1) Dont 150 à 1,100 fr., et 150 à 1,000 fr. (2) Y compris une charge temporaire de 2,300 francs
10,719,425	10,719,425	»	»	10,431,975	10,396,888 94	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (<i>suite</i>).	
		<i>Suppléments de traitement extraordinaires.</i>	
19	"	Suppléments de traitement dans les cas prévus par l'arrêté organique	
		<i>Traitements temporaires.</i>	
20	"	Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés	
		<i>Frais de bureau et de tournées.</i>	
21	a.	Frais de bureau	38,100
	b.	Frais de tournées	56,480
			94,580
		<i>Indemnités, primes et dépenses diverses.</i>	
	a.	Indemnités aux commis ambulants du service des accises	32,400
	b.	— aux experts de la contribution personnelle	80,300
	c.	— aux répartiteurs du droit de patente	35,000
	d.	— aux porteurs de contraintes	50,000
	e.	— et frais résultant de l'application de la loi sur la contribution per- sonnelle, dus aux experts et aux porteurs de contraintes	1,500
22	f.	— de déplacement aux employés des provinces	12,000
	g.	— pour les transcriptions des mutations dans les tableaux indicatifs supplémentaires dans les bureaux de la conservation du cadastre	70,000
	h.	Primes pour saisies de boissons distillées, découvertes de brasseries et de distil- leries clandestines, et arrestation de fraudeurs	1,000
	i.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs	26,000
	j.	Frais d'escorte et de transport des employés de la douane	30,000
	k.	Indemnités aux employés de la douane pour travaux extraordinaires	175,000
	l.	Indemnités aux agents chargés de la surveillance et du recouvrement de l'impôt sur la culture du tabac et frais de déplacement aux membres des commis- sions que nomment les députations permanentes en cas de revision de l'impôt	15,000
			528,200
			A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
10,719,425	10,719,425	»	»	10,451,975	10,396,888 94	
230,000	230,000	»	»	254,225	216,373 »	
50,000	50,000	»	»	56,000	41,045 11	
94,580	94,580	»	»	94,580	84,834 »	
528,200	528,200	»	»	528,200	521,658 86	
11,642,205	11,642,205	»	»	11,364,980	11,260,777 91	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
		ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, ETC. (<i>suite</i>).
		<i>Police douanière.</i>
23	>	Mesures de police douanière
		<i>Matériel.</i>
	a.	Frais d'impression, de reliure, etc.; achat et réparation d'instruments, balances et ustensiles de bureau, etc.
		35,000
	b.	Loyer, ameublement, entretien, chauffage et éclairage de locaux et embarcations .
		136,525
24	c.	Construction et acquisition de bâtiments, d'aubettes et d'embarcations . . .
		23,600
	d.	Ports de lettres, contributions, passages d'eau, etc.
		3,900
	e.	Frais d'impression pour registres, états, etc., nécessaires au service de la masse d'habillement
		400
		201,425
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
11,642,205	11,642,205	»	»	11,364,980	11,260,777 91	
5,000	5,000	»	»	5,000	5,000 »	
201,425	201,425	»	»	201,425	189,351 58	
11,848,630	11,848,630	»	»	11,571,405	11,455,129 49	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA de dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
CHAPITRE IV.				
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES PROVINCES.				
		Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
Enregistrement et timbre. — Personnel.				
a.	Directeurs	9	8,000	72,000
b.	Inspecteurs	5 1 ^{re} classe.	7,000	42,000
c.	Indemnités aux inspecteurs à titre de frais de route et de séjour	6 2 ^e classe.	6,500	39,000
		12	500	6,000
d.	Vérificateurs	14 1 ^{re} classe.	5,000	70,000
		15 2 ^e classe.	4,500	58,500
		15 3 ^e classe.	4,000	52,000
e.	Premiers commis de direction	6	3,500 à 4,500	24,000
f.	Seconds — —	24	1,500 à 2,600	49,200
g.	Suppléments de traitement des seconds commis de direction qui sont chargés du contrôle du timbre extraordinaire	1	300	300
h.	Conservateur de l'atelier du timbre à Bruxelles	1	5,000	5,000
25 i.	Contrôleur garde-magasin du timbre à la Direction de Bruxelles	1	3,200	3,200
j.	Timbreurs, compteurs et tourne-feuilles dans les di- verses provinces	31	1,100 à 2,000	49,000
k.	Surveillant aux ventes publiques de meubles et du timbre à Anvers	1	2,200 à 2,600	2,600
l.	Rémunérations aux surnuméraires chargés de la sur- veillance du timbre et des ventes publiques de meu- bles à Bruxelles, Gand et Liège.	1	2,200	2,200
m.	Rémunérations aux receveurs chargés, en cas de néces- sité, de remplir temporairement les fonctions de véri- ficateur	2	1,800	3,600
		variable.	Indéterminé	11,000
n.	Rémunérations aux surnuméraires attachés aux Direc- tions provinciales, pour être mis au courant du ser- vice de second commis	1d.	Id.	600
o.	Indemnités aux divers fonctionnaires pour maladies et travaux extraordinaires	»	»	5,300
TOTAUX . . .		141		495,500
A REPORTER. . . . fr.				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
498,500	498,500	,	,	498,500	478,611	
498,500	498,500	,	,	498,500	478,611	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
				REPORT.	fr.
26		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).			
		Traitements temporaires des fonctionnaires et employés non remplacés			
		<i>Frais de bureaux et dépenses diverses.</i>	Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
	a.	Frais de bureau et de loyer des directeurs	9	»	50,800
	b.	Salaires des expéditionnaires attachés aux bureaux des directeurs	»	»	12,400
27	c.	Indemnités aux agents de change pour la publication du prix des effets publics	4	»	2,100
	d.	Indemnités pour travaux extraordinaires exécutés en matière d'enregistrement par les agents et préposés forestiers	»	»	1,000
			13		46,300
		<i>Domaines. -- Traitements.</i>			
		<i>Canal de Pommerœul.</i>			
	a.	Receveur principal	1	Max. 5,500	4,500
	b.	Éclusier-receveur	1	id. 1,500	400
	c.	Percepteur	1	id. 2,100	1,200
	d.	Sergent d'eau chargé du versement des recettes	1	id. 1,500	110
		<i>Canal de Charleroi et ses embranchements.</i>			
	e.	Receveurs	4	id. 5,500	15,450
	f.	Éclusiers et autres agents au service du contrôle	9	id. 1,500	1,695
		<i>Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>			
	g.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	2	id. 1,500	560
	h.	Percepteur	1	id. 2,100	525
	i.	Garde-canal messenger	1	id. 1,500	150
28		<i>Sambre canalisée.</i>			
	j.	Éclusiers-receveurs	15	id. 1,500	6,525
	k.	Messagers gardes-canal	2	id. 1,500	2,465
		<i>Canal de Mons à Condé.</i>			
	l.	Éclusiers et pontonniers-receveurs	4	id. 1,500	2,965
	m.	Pontonier au service du contrôle	1	id. 1,500	165
	n.	Garde-canal chargé des versements	1	id. 1,500	500
		<i>Meuse.</i>			
	o.	Percepteur	1	id. 2,100	150
	p.	Éclusier-receveur	1	id. 1,500	50
	q.	Gardes-canal messagers	2	id. 1,500	90
		A REPORTER.	46		57,280

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
495,500	495,500	»	»	498,500	478,611	
10,200	10,200	»	»	7,300	4,533	
46,500	46,500	»	»	46,500	45,199	
552,000	552,000	»	»	552,100	528,145	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
		REPORT. fr.		
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).		
		Domaines. — Traitements (suite).		
		REPORT.	46	37,280
		Escaut.		
r.		Éclusiers-receveurs	5	Max. 1,500
s.		Percepteur	1	id. 2,100
t.		Pontonier au service du contrôle.	1	id. 1,500
		Demer.		
u.		Éclusier-receveur	1	id. 1,500
v.		Pontonier au service du contrôle	1	id. 1,500
		Lys.		
w.		Éclusiers-receveurs	5	id. 1,500
		Canal de Gand à Ostende.		
x.		Percepteurs	1	id. 2,100
y.		Éclusiers et pontonniers-receveurs	2	id. 1,500
z.		Éclusiers au service du contrôle.	2	id. 1,500
		Canal de Terneuzen et Moervaert.		
aa.		Éclusiers et pontonniers-receveurs	4	id. 1,500
		Canal de jonction de la Meuse à l'Escaut, et ses embranchements.		
bb.		Receveur.	1	id. 5,500
cc.		Percepteur	1	id. 2,100
dd.		Éclusiers et pontonniers-receveurs	11	id. 1,500
ee.		Éclusiers au service du contrôle	5	id. 1,500
ff.		Gardes-canal messagers	3	id. 1,500
		Grande Nèthe et Petite Nèthe canalisées.		
gg.		Éclusiers-receveurs	2	id. 1,500
hh.		Pontonniers au service du contrôle	2	id. 1,500
		A REPORTER.	92	57,405

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
552,000	552,000	»	»	552,100	528,145	
552,000	552,000	»	»	552,100	528,145	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	REPORT. . . . fr.		
ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).					
Domaines. — Traitements (suite).			Nombre d'agents.	Traitement par an.	MONTANT de la dépense.
REPORT. . . .			92		57,405
<i>Canal de Liège à Maestricht.</i>					
ii.		Éclusiers-receveurs	4	Max 1,500	1,950
jj.		Gardes-canal messagers	2	id. 1,500	300
<i>Yser et canal de Plasschendaale.</i>					
kk.		Éclusiers-receveurs	4	id. 1,500	1,150
<i>Canal de Roulers à la Lys.</i>					
ll.		Éclusiers-receveurs	2	id. 1,500	880
<i>Canal de dérivation de la Lys.</i>					
mm.		Éclusiers-receveurs	2	id. 1,500	945
<i>Ourthe.</i>					
nn.		Éclusiers-receveurs	5	id. 1,500	980
oo.		Garde-canal messenger.	1	id. 1,500	100
pp.		Contrôleurs des différentes voies navigables.	6	3,200 à 4,500	26,500
qq.		Sous-contrôleur	1	»	2,000
<i>Extraction du minerai de fer.</i>					
rr.		Indemnités à un agent, pour direction et surveillance des travaux, et frais de voyage	1	»	300
<i>Palais de Tervueren.</i>					
ss.		Personnel	5	»	5,685
tt.		Services nouveaux et extraordinaires, intérim, frais de maladie, etc.	»	»	7,480
			125		105,675
			A REPORTER. . . . fr.		

28
(suite)

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	<i>Observations.</i>
		ACCROISSMENT.	DIMINUTION.			
552,000	552,000	»	»	552,100	528,145	
105,675	105,675	»	»	108,175	116,174	
657,675	657,675	»	»	660,275	644,317	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. . . . fr.
		ADMINISTRATION DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES (suite).	
29	»	Remises des receveurs, frais de perception, selon les tarifs actuellement en vigueur. (Ce crédit n'est point limitatif.)	
50	»	Remises des greffiers, selon la loi du 21 ventôse an VII. (Ce crédit n'est point limitatif.)	
		<i>Matériel.</i>	
			MONTANT de la dépense.
31	a.	Confection de poinçons et instruments à timbrer, registres, impressions, reliures, etc.	8,100
	b.	Frais d'emballage	2,800
	c.	Ameublement, entretien, éclairage et chauffage des bureaux et de l'atelier général du timbre	2,000
			12,900
		<i>Dépenses du domaine.</i>	
32	a.	Travaux d'entretien et d'amélioration, frais de route et de séjour des agents des ponts et chaussées et autres, consultés	10,000
	b.	Entretien du domaine de Tervueren et de ses dépendances, armement et équipement du personnel.	10,200
	c.	Charges et contributions.	10,000
	d.	Frais de vente et autres actes	3,000
			33,200
33	»	Frais de construction et de réparation de routes destinées à faciliter l'exploitation des autres propriétés domaniales autres que les forêts	
34	»	Domages-intérêts en matières diverses, intérêts moratoires compris (Ce crédit n'est point limitatif).	
		TOTAL DU CHAPITRE IV.	fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
657,675	657,675	»	»	660,275	644,317	
1,328,685	1,328,685	»	»	1,328,685	1,325,205	
75,000	75,000	»	»	75,000	77,391	
12,900	12,900	»	»	15,800	14,832	
53,200	53,200	»	»	53,200	52,901	
1,000	1,000	»	»	1,000	450	
1,500	1,500	»	»	1,500	719	
2,109,960	2,109,960	»	»	2,115,460	2,095,815	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE V.		
PENSIONS ET SECOURS.		
35	»	Premier terme des pensions des fonctionnaires et employés ressortissant au Département des Finances.
36	»	Secours à d'anciens employés, à des veuves ou familles d'employés qui, n'ayant pas de droits à une pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
CHAPITRE VI.		
DÉPENSES IMPRÉVUES.		
37	»	Dépenses imprévues non libellées au Budget
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

DÉVELOPPEMENTS. – DEPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
27,200	27,200	»	»	27,200	16,282 74	
13,700	13,700	»	»	13,700	12,175 »	
40,900	40,900	»	»	40,900	38,457 74	
3,900	3,900	»	»	4,900	5,053 32	
3,900	3,900	»	»	4,900	5,053 32	

BUDGET DE L'EXERCICE 1889.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
	<i>Récapitulation.</i> I. Administration centrale. II. — de la Trésorerie et de la Dette publique dans les provinces III. — des Contributions directes, douanes et accises dans les provinces IV. — de l'enregistrement et des domaines dans les provinces V. Pensions et secours VI. Dépenses imprévues TOTAL. : fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1889.	CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1888	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1887.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1886.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,364,290 »	1,364,290 »	»	»	1,346,290 »	1,351,394 72	
210,500 »	210,500 »	»	»	212,700 »	212,692 11	
11,848,630 »	11,848,630 »	»	»	11,571,405 »	11,455,129 49	
2,109,960 »	2,109,960 »	»	»	2,115,460 »	2,093,815 »	
40,900 »	40,900 »	»	»	40,900 »	38,457 74	
3,900 »	3,900 »	»	»	4,900 »	5,053 32	
15,578,180 »	15,578,180 »	»	»	15,291,655 »	15,156,542 58	(1) Non compris un crédit extraordinaire de 32,000 francs alloué par la loi du 14 août 1887.
				(1)		

(416)